

## Charte d'utilisation du compte Facebook « Les Assises de la Rivière Loiret »

La page [www.facebook.com/assises](http://www.facebook.com/assises) est une initiative de la Commission Locale de l'Eau intervenant dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Val Dhuy Loiret. L'Établissement public Loire est la structure porteuse du SAGE Val Dhuy Loiret, chargée du secrétariat, de l'animation et de la maîtrise d'ouvrage des études menées dans ce cadre.

Cette page a pour vocation de **faciliter les échanges autour de la rivière Loiret et faire découvrir l'actualité** s'y rapportant, en lien avec le site Internet officiel [www.assises-riviere-loiret.fr](http://www.assises-riviere-loiret.fr). Elle vise le développement d'une communauté attachée à l'avenir de la rivière Loiret.

Les internautes sont libres de participer et de commenter les différents éléments proposés sur cette page, dans la limite de la courtoisie, du respect mutuel et du cadre légal. En particulier, tout utilisateur de la page Facebook des Assises s'engage à ce que ses contributions respectent les lois et règlements en vigueur et ne soient pas contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Les échanges sur le site font l'objet d'une **modération a posteriori**. Le rôle des modérateurs missionnés par la Commission Locale de l'Eau est de veiller à la qualité des débats en écartant les contributions contraires aux lois en vigueur ou qui, par leur caractère indigne, attentatoire aux personnes, destructeur ou hors sujet, nuisent aux discussions. Les modérateurs doivent également préserver le caractère collectif des échanges.

A ce titre, **sont interdits, sans que cette liste soit limitative** :

- Tout message qui enfreindrait les dispositions législatives ou réglementaires en vigueur, en particulier toute contribution contraire aux droits d'auteur, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image et au respect de la vie privée ;
- Les attaques ou insinuations discriminatoires, fondées sur les races, les croyances ou leur absence, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle ;
- Les insultes, harcèlements, affirmations graves non-prouvées ou notoirement inexactes concernant les personnes ou les organisations ;
- Toute incitation à la haine, à la violence ou à la commission d'un délit ;
- Tout message obscène, pornographique, pédophile ou relevant du harcèlement ;
- Toute attaque personnelle ;
- Les propos agressifs et méprisants, ou de façon générale, tout propos attentatoire aux participants ;
- Toute utilisation de la page à des fins publicitaires ou commerciales ;
- La mention de coordonnées personnelles ou de liens hypertextes inappropriés ;
- Les excès de fréquence d'intervention nuisant à la participation équitable de tous ;
- Tout message hors sujet.

**Les internautes sont invités à respecter les conventions suivantes** :

- Utilisez la langue française.
- Exprimez-vous clairement et poliment.
- Ne postez pas plusieurs fois le même commentaire.
- Soyez concis.
- Avant de poster un commentaire, vérifiez s'il correspond bien à l'objet de la page.
- Tenez compte du fait que vos propos publiés sur cette page deviennent accessibles à tous.
- Vérifiez la source des informations que vous postez afin d'éviter la désinformation et les rumeurs.
- Signalez-nous directement toute atteinte significative aux principes mentionnés dans la présente charte, via le formulaire de contact sur le site [www.assises-riviere-loiret.fr](http://www.assises-riviere-loiret.fr).

Le modérateur se réserve le droit de supprimer tout contenu qui ne respecterait pas les conditions ci-dessus. Toutefois, les contributions publiées sur le « Mur » de la page Facebook des Assises de la Rivière Loiret sont publiées sous la seule responsabilité des utilisateurs qui les ont mises en ligne.

Tout internaute doit respecter les droits de propriété intellectuelle des auteurs. Il doit notamment veiller à ne pas reproduire et/ou diffuser sur d'autres pages Facebook ou supports, les contributions publiées sur la présente Page sans l'accord préalable des contributeurs. Les marques et logos figurant sur la page restent la propriété des structures porteuses et ne doivent en aucun cas être utilisés par d'autres organisations ou personnes.